

« Bombe sociale du logement » : mobilisations en Île-de-France pour réguler l'immobilier

Par Basta.

Le projet de loi Kasbarian 2 examiné au Sénat est « une attaque contre le logement social, les mal-logés, les demandeurs HLM et les locataires », dénoncent des associations et collectifs. Des mobilisations sont prévues les 6 et 18 juin à Paris.



L'Île-de-France et Paris compte un nombre de demandes HLM record, avec respectivement plus de 836 000 demandes dans la région parisienne et 187 000 demandes dans la capitale. Les personnes n'ayant reçu aucune proposition de logement social après un délai d'attente anormalement long ou qui sont sans logement, menacées d'expulsion, occupant un logement impropre à l'habitation sont aussi de plus en plus nombreuses : près de 80 000 en Île-de-France et 31 000 à Paris. On les appelle les « prioritaires DALO ».

« La crise du logement s'aggrave comme jamais, conséquence de la spéculation encouragée par les politiques d'urbanisme et du logement, qui ont soutenu la flambée des loyers et de l'immobilier », dénonce l'association Droit au logement (DAL). Celle-ci redoute aussi les conséquences sociales des Jeux olympiques à Paris : le nombre de locataires congédiés est en hausse dans la région francilienne ces derniers mois.

Les personnes prioritaires qui auraient dû, selon la loi, être relogées en urgence, ont installé un campement permanent sur la place de la Bastille à Paris depuis dimanche 2 juin. Parmi elles figurent « *des familles et personnes sans-abri, ou entassées dans des hébergements précaires dans des hôtels, chez des tiers, des marchands de sommeil, ou en instance d'expulsion sans relogement* », explique le DAL. Les personnes du campement prévoient de se déplacer régulièrement les prochains jours dans des lieux publics symboliques de la capitale, jusqu'à l'obtention de garanties de relogement.

Aggravation de la crise du logement

« *Non content d'avoir criminalisé les locataires expulsables et les sans-abri occupant un immeuble vide pour se mettre à l'abri, le député Renaissance Guillaume Kasbarian, devenu ministre délégué chargé du Logement, plutôt que réquisitionner les bâtiments vides, prépare une nouvelle loi pour augmenter les loyers des logements HLM, les vendre ou les démolir* », alerte encore le DAL.

Pour rappel, la loi dite « anti-squat » a été promulguée en juillet 2023. Elle durcit les sanctions contre les locataires en proie à des impayés de loyer. Cette loi alourdit également les peines encourues contre les occupants illicites de biens immobiliers, dont les sans-logis qui habitent des bâtiments vacants.

Un projet de loi Kasbarian 2 « relatif au développement de l'offre de logements abordables » est actuellement examiné au Sénat. « *C'est un texte dangereux pour l'ensemble des locataires et surtout les plus précaires, pour les personnes mal-logées et celles en attente d'un HLM. Il ne résoudra pas la crise du logement, mais risque plutôt de l'aggraver* », alertent des dizaines d'organisations dans un appel commun.

Ce projet de loi « *pousse les bailleurs à augmenter les loyers à la relocation. Un HLM ancien pourra être loué au prix d'un HLM neuf, marquant la disparition progressive des 2 millions de HLM à très bas loyers* », soulignent ces associations et collectifs.

Attaque contre le logement social

La loi SRU qui oblige les communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux se voit également fragilisée. Avec ce projet de loi, le « logement locatif intermédiaire » pourrait être considéré comme du logement social, alors qu'il s'adresse aux cadres puisque le plafond de ressources est fixé à 7500 euros par mois pour un couple.

En l'occurrence, 10 000 « logement locatif intermédiaire » par an pourraient se « substituer » à de vrais logements sociaux dans 500 communes qui en manquent cruellement. « *Faire du logement intermédiaire (en hausse) à la place du logement social - en chute depuis 2017 suite aux attaques du gouvernement - est un très mauvais service rendu aux mal-logés et aux vraies classes moyennes, qui sont éligibles au logement social, pas au logement intermédiaire* », explique Manuel Domergue, de la Fondation Abbé-Pierre.

Les associations réunies au sein du collectif « Vive les HLM » appellent à se mobiliser le mardi 18 juin, premier jour de l'examen du projet de loi Kasbarian2. Le rassemblement est prévu à Paris devant le Sénat à partir de 16h30.

A noter également, le DAL organise un grand raffut devant le ministère du Logement jeudi 6 juin à 11h (246 Boulevard Saint-Germain, Métro rue du Bac) pour reloger les familles DALO en lutte.